

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève

**Band:** 17 (1980-1983)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Chronique bibliographique pour 1982

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1982

### Histoire générale

*Généralités.* — Sur l'heureuse initiative de Catherine Santschi, archiviste d'Etat, et à l'instar de ce qui s'est déjà fait dans d'autres cantons, a été entreprise la publication d'une **Encyclopédie de Genève**, ouvrage collectif dont le propos est de recueillir et de présenter à un large public, en quelque dix volumes et sous forme moderne et plaisante, tous les aspects de la vie de ce pays. Le premier volume, réalisé sous la direction de Paul Guichonnet, est intitulé **Le pays de Genève** (Genève, 1982, 190 p.). Il s'est d'emblée manifesté comme une réussite. Un article de presse récent l'a qualifié de « best-seller » genevois. Dû à la collaboration de quatorze auteurs, il traite de la géologie, de la faune, de la flore et des frontières du canton. Une illustration bien choisie enrichit encore un texte dense et ramassé dont la lecture est prenante et ne lasse jamais l'intérêt.

Divers guides ont été publiés, dont certains sont encore en usage. Mais celui que Françoise Fulpius-Buscarlet a fait paraître, sous le titre **Connaître Genève** (Genève 1982, 52 p.), traduit la conception originale qui lui a été certainement inspirée par son activité de guide de la vieille ville. Sa brochure donne un résumé succinct de l'histoire de Genève, décrit ses institutions politiques actuelles et, à côté des trois pages seulement réservées à la visite de la vieille ville, donne une liste de quelques monuments, des parcs et des musées. Elle consacre aussi quelques pages à Carouge, au lac Léman, à la campagne genevoise, et enfin aux institutions internationales. Une brève énumération des fêtes nationales clôt la plaquette avec quelques données statistiques.

On ne sait trop si l'**Histoire secrète de Genève** (Lausanne, 1982, 294 p.) de Renée-Paule Guillot relève de la présente chronique, car elle propose du destin de ce petit pays une explication ésotérique qui échappe à la compétence de l'historien ! Nous laisserons donc de côté tout ce qui relève de l'influence des égrégores, de l'alchimie, de la science des tarots et du spiritisme, pour observer, du moins brièvement, que l'ouvrage se fonde sur une considérable lecture dont sa bibliographie ne donne pas une idée complète. Encore doit-on avouer que l'auteur a été victime de singulières méprises, comme lorsqu'elle voit Sigismond tué à Agaune, un établissement de templiers à Saint-Gervais, ou Charles Quint présentant le Conseil des Hallebardes.

*Histoire politique.* — **La formation de l'Etat dans les six cantons romands** (Lausanne, 1982, 159 p., *Cahiers de la Renaissance vaudoise*) est le titre justifié

que Marcel Regamey a donné à un ouvrage succinct, mais clair, dans lequel il a fait ressortir avec pertinence les données différentes d'un canton à l'autre, d'où est issu le droit public de chacun de ces Etats. Le cas de Genève occupe une trentaine de pages. Sous les auspices du Comité pour une nouvelle histoire de la Suisse, présidé par Jean-Claude Favez, a été entreprise la publication d'une **Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses** qui comprendra trois volumes. Le premier est paru en 1982 (Lausanne, 359 p.) et s'étend des origines à l'«heure de la puissance», c'est-à-dire jusqu'au premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Une illustration bien choisie, de nombreuses cartes et, à la fin de chaque grande subdivision, une intéressante «orientation bibliographique» avec l'«état des questions» contribuent à enrichir cet ouvrage. Notons que les «histoires» de Guillaume Tell et de la destruction des châteaux ont été abandonnées au domaine de la légende, ce que certains ne manqueront pas de regretter.

Invité par un club genevois à parler de la **Présence britannique à Genève**, Peter Marshall, représentant permanent du Royaume-Uni auprès des institutions internationales à Genève, a résumé avec humour ce que l'histoire avait retenu des séjours que, de la Réforme à nos jours, des sujets britanniques avaient faits à Genève (Genève, 1982, 14 p., multigraphié).

*Institutions.* — L'ancienne cathédrale de Saint-Pierre à Genève est devenue peu à peu depuis le moyen âge, de sanctuaire purement religieux qu'elle a été probablement au début, une institution essentielle pour ce petit Etat. C'est à ce rôle que la Fondation des clés de Saint-Pierre a entendu consacrer un très bel ouvrage richement et plaisamment illustré, dont il faut citer les différents articles: Jean-Etienne Genequand, **En guise d'introduction: le moyen âge**; Marc Neuenschwander, **La République à Saint-Pierre**; Bernard Lescaze, **Les tours et la flèche**; Pierre-Charles George, **Saint-Pierre et la philatélie**. Le tout est rassemblé sous le titre: **La République à Saint-Pierre** (Genève, 1981, 144 p.).

Le passé du même édifice a été présenté au public genevois dans une exposition qui a été suivie et où l'on a pu voir les principaux documents (archéologiques, iconographiques, écrits, artistiques) de cette histoire. C'est le catalogue de cette exposition que la Fondation susdite a édité sous le titre: **Saint-Pierre, cathédrale de Genève, un monument, une exposition** (Genève, 1982, 151 p.). Cette même exposition a été brièvement présentée par Claude Lapaire dans les *Musées de Genève* (n° 227, juillet-août 1982, p. 2-4), **Saint-Pierre de Genève, un monument, une exposition**.

La décision ayant été prise par le Conseil d'Etat en 1976 de substituer les couleurs jaune et rouge à la couleur qui caractérisait jusqu'alors l'insigne de fonction des magistrats municipaux, Walter Zurbuchen a saisi cette occasion pour retracer dans la *Revue du Vieux Genève*, 1983, p. 60-67, l'histoire de l'**Echarpe des maires genevois**.

*Histoire démographique.* — **Croissance ou déclin? Les mécanismes du non-renouvellement des populations urbaines** est le titre du texte qu'Alfred

Perrenoud a présenté à la quatrième rencontre franco-suisse d'histoire économique et sociale des 14 et 15 mai 1982 et qui a été publié ensuite dans la revue *Histoire, Economie et Société*, 1982, p. 581-601. L'auteur y étudie spécialement le cas de Genève de 1625 à 1810.

*Histoire économique.* — La *Revue économique franco-suisse* (1982/1) a consacré trois de ses articles à la situation de Genève. Sous le titre **Genève, hier, aujourd'hui, demain** (p. 7-9) Alain Borner, conseiller d'Etat chargé du Département de l'économie publique, résume ce qui caractérise ce canton. Jean-Jacques Schmied, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie, esquisse un peu plus longuement un **Profil de l'économie genevoise** (p. 11-17). Enfin Catherine Santschi rappelle ce qu'ont été **Les relations franco-suisses à travers les âges** (p. 19-21). Il était réservé à un professionnel de la branche, Louis-H. Mottet, de jeter ses **Regards sur l'histoire des banques et banquiers genevois** (Genève, 1982, 237 p.). Plus ample que ce titre ne le laisserait supposer, ce volume retrace de façon agréable l'histoire de la banque à Genève dès l'Antiquité et témoigne d'une information attentive.

Martin Huber et Alain Baubery ont, sous le titre **Patek Philippe Genève** (Zurich, 1982, 288 p.), réalisé un ouvrage somptueux où la qualité de la documentation (apparaissant également dans les légendes qui accompagnent les très nombreuses illustrations) rivalise avec la beauté des planches.

**Le livre du Richemond** (Genève, 1982, 128 p.) présente de la plume de Geneviève Armleder et de Pierre Bertrand, et en deux langues, d'abord la **Saga des Armleder**, c'est-à-dire l'histoire de cette dynastie d'hôteliers établis à Genève depuis plus d'un siècle, puis le passé de **Genève** même, cette dernière partie étant évidemment destinée aux hôtes étrangers de cette ville.

Exploitant judicieusement les petites annonces de l'Ancien Régime jusqu'à l'époque contemporaine, Anne Cassis en a tiré la matière d'une intéressante contribution à la *Revue du Vieux Genève*, 1983 (p. 28-32). Sous le titre **Ecrivains publics à Genève aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles**, elle propose moins une étude complète de cette profession qu'une recherche des indices de son existence, remarquant au surplus qu'après une longue éclipse, des écrivains publics sont, il y a peu, réapparus parmi nous.

Que la Suisse, dépourvue de richesses naturelles et de la plupart des matières premières, ait pu atteindre un tel degré de développement et de prospérité, a de quoi intriguer l'étranger. Le désir d'en saisir le comment et le pourquoi a incité Mario de Lucia à étudier mieux ce phénomène. Cela nous vaut son ouvrage **Economia e Società della Svizzera nell'età preindustriale** (Napoli, 1982, 187 p.), où il a rassemblé non seulement les données d'une ample bibliographie mais encore le fruit de quelques recherches dans diverses archives cantonales.

*Histoire des communes.* — Deux communes suisses ont repris chacune pour sa part les armoiries de la famille éteinte de Saconay. Mais l'une a retenu une version qui n'est attestée que par un seul témoignage, alors que l'autre a

adopté le modèle que montrent presque la totalité des armoriaux, pierres sculptées et pièces d'argenterie. Eugène-Louis Dumont expose ce problème dans sa brochure **Un blason familial pour deux communes, Grand-Saconnex et Bursinel** (Genève, 1981, 15 p.).

*Divers.* — Sous le titre **Genève, berceau du basket-ball mondial** (Genève, 1982, 62 p.) il était sans doute opportun de rappeler par une publication bien documentée et illustrée que Genève a été à l'origine non seulement de l'Association cantonale mais encore de la Fédération internationale de basket-ball, sport né en 1892 aux Etats-Unis.

**L'Association genevoise des donneurs de sang bénévoles**, de même, a voulu, mais plus modestement, consacrer quelques pages à son vingtième anniversaire (Genève, 1982, 16 p.).

Walter ZURBUCHEN

### Arts, archéologie, topographie

L'année 1982 aura vu la naissance d'un beau livre d'images consacré aux collections de peintures genevoises, intitulé **Cinq siècles de peinture au Musée d'Art et d'Histoire**, sorti de la Chaîne d'édition de B. Laederer. Destiné au grand public local et international, cet ouvrage bilingue (français, anglais) offre un large aperçu des œuvres plus ou moins connues qu'abrite le musée de Genève. Abondamment illustré et volontairement dépourvu — ce que d'aucuns pourront déplorer — de tout propos par trop scientifique, un tel livre est avant tout conçu pour l'œil et le plaisir esthétique. La préface est signée par René Emmenegger et le texte, saisissant de concision, par Claude Lapaire. Le catalogue chronologique des œuvres, placé en fin de volume, bien que succinct, est un utile aide-mémoire.

Quelques catalogues d'exposition sont à retenir au nombre des publications consacrées aux beaux-arts. Ce sont par ordre de parution la petite brochure accompagnant l'exposition organisée par le Service pédagogique du Musée d'Art et d'Histoire, **Les peintres descendant dans leur rue**; destinée plus particulièrement aux enfants, elle esquisse d'un style simple un survol biographique des peintres qui donnèrent leur nom aux rues de Genève. On ne peut que féliciter le Service pédagogique de son heureuse initiative et souhaiter qu'elle se renouvelle prochainement. **Mars Mellow. Jeunes artistes contemporains**, tel est le titre du catalogue de l'exposition tenue aux Halles de l'Ile en mars 1982. Crée en 1980, Mars Mellow est la première association d'artistes contemporains à Genève; elle fait connaître ses objectifs dont le principal est d'«organiser les forces du milieu artistique en vue de satisfaire

ses intérêts socio-culturels». Le troisième catalogue que nous avons retenu est celui de l'**Hommage à Maurice Blanchet** (Genève 1916-1978), œuvre touchante de sa veuve et collaboration avec la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts de Genève, dont c'est là le 31<sup>e</sup> *Cahier* (mai 1982). Très agréablement présenté, cet ouvrage aux belles illustrations comprend une biographie raisonnée suivie d'un commentaire émaillé de nombreuses citations de l'artiste et un catalogue des œuvres exposées. Une riche rétrospective de cet attachant peintre figuratif. Bien que concernant au premier chef le canton de Vaud, il convient de citer ici le catalogue de l'exposition qui se tint au Musée historique de l'ancien Evêché de Lausanne, **Trésors d'Art religieux en Pays de Vaud** (Lausanne, 1982, 380 p.) et qui enrichit la connaissance encore trop maigre que nous avons des artistes et artisans locaux avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Itinérants, certains d'entre eux travaillèrent tant dans le pays de Vaud qu'à Genève. L'approche de l'art religieux, traitée par des spécialistes au nombre desquels Marcel Grandjean qui signe un grand nombre de chapitres, est chronologique; agréable à consulter, cet ouvrage se distingue par la qualité de ses illustrations abondantes.

Chancelier d'Etat honoraire, Jean-Paul Galland vient de publier un livre qui, pour n'être pas le premier du genre, n'en est pas moins fort attrayant. Ce **Dictionnaire des rues de Genève** consacre par ordre alphabétique une courte notice aux rues choisies où il est question de l'origine de leur nom. Dans sa préface amicale, Olivier Reverdin lui fait l'honneur de citer l'ouvrage d'Arthur Massé dans sa paternité (Genève, 1982, 136 p.).

Dans la lignée de la **Bibliographie critique de l'urbanisme et de l'architecture à Genève 1798-1975**, parue en 1978 et dont le propos était de poursuivre la *Bibliographie raisonnée* de Paul Geisendorf, Armand Brulhart publie à présent un **Répertoire des cartes et plans de Genève 1798-1975** (Genève, 1982, 92 p.) pour continuer la tâche entreprise par Etienne Clouzot, *Anciens plans de Genève, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* (Genève, 1938). L'inventaire est détaillé, même si, comme prévient l'auteur, il n'est pas exhaustif. Conservés principalement aux Archives d'Etat, à la Bibliothèque publique et universitaire ainsi qu'au Musée du vieux Genève, ces documents sont inventoriés typologiquement puis chronologiquement. Chacun a sa fiche signalétique qui donne ses dimensions, sa localisation, sa cote et parfois un bref commentaire spécifique. Une introduction historique générale chapeaute ce précieux instrument de travail. Le même auteur associé au géographe Bertrand Lévy est à l'origine du catalogue de l'exposition de cartes provenant pour la plupart de la Bibliothèque publique et universitaire qui se tint à Uni II sous le titre **Exposition de cartographie genevoise XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles**.

Parmi les parutions consacrées à l'architecture et l'urbanisme, nous trouvons un petit guide des *Monuments suisses* rédigé par Catherine Courtiau, rédactrice des *Monuments d'Art et d'Histoire*, sur la maison Clarté (Lausanne, 1982, série 32, n° 319, 31 p.). Très documentée, cette recherche, **L'immeuble Clarté, Genève. Le Corbusier, 1931-1932**, éclaire d'une approche circonstanciée la genèse de l'œuvre. L'auteur s'est posé les bonnes questions

auxquelles elle répond avec pertinence. Ceci mis à part, peu de choses à signaler si ce ne sont des articles parus dans différentes revues. Contempeur averti des erreurs architecturales genevoises, Slobodan M. Vasiljevic dénonce et remet en cause des réalisations qu'il juge douteuses. **Les Halles de l'Île à Genève. Plaidoyer pour une rénovation de la rénovation et La règle et l'abus. Promenade critique sur le quai des Bergues à Genève**, dans *Bulletin technique de la Suisse romande. Ingénieurs et architectes suisses*, respectivement n° 4, 1982, p. 33-37, et n° 19, 1982, p. 257-261. Dans la même revue Tom F. Peters, dont nous faisions état de la thèse l'année passée, fait paraître un bref exposé qui en est extrait, **Le premier pont suspendu permanent en câbles de fer**, n° 5, 1982, p. 55-60.

La livraison annuelle de *Genava* (n.s., t. XXX, 1982) nous livre d'ailleurs à son habitude plusieurs articles de qualité. Nous retiendrons en premier lieu celui de Remus Niculescu, **Jean-Etienne Liotard à Jassy, 1742-1743** (p. 127-166) qui documente le séjour de l'artiste genevois à la cour du prince Constantin Mavrocordato. Une précieuse contribution à la connaissance de ce peintre local qui connut une gloire internationale et dont Renée Loche et Marcel Roethlisberger nous donnèrent en 1978 le premier catalogue raisonné, *L'opera completa di Liotard*, Milan, 1978. Dans ce même numéro le **Rapport des fouilles archéologiques de Genève et du Soudan**, rédigé par Charles Bonnet et ses collaborateurs (p. 5-70); le texte de José-A. Godoy, **L'armet en cuir et tissu du Musée d'Art et d'Histoire de Genève** (p. 87-98); ainsi qu'un nouvel article de Livio Fornara et Barbara Roth, intitulé modestement **Note sur l'hôtel Buisson** (p. 99-116) et qui nous dévoile une quantité de renseignements inédits sur la construction de cet exemplaire bâtiment.

Leïla EL-WAKIL

### **Antiquité**

Pour rendre hommage à un savant qui depuis près de cinquante ans consacre une part importante de ses recherches à l'Helvétie romaine et à ses voisins, Pierre Ducrey et Daniel Paunier ont réédité dans un recueil l'ensemble des articles que Denis van Berchem a publiés dans ce domaine (**Les routes et l'histoire**, Genève, Droz, 1982, 306 p.). Denis van Berchem explique en introduction le choix de ce titre par l'importance déterminante des axes de communication dans l'histoire de notre pays à l'époque romaine, axes de communication qui tantôt servaient au commerce, tantôt livraient passage à des armées ou à des populations barbares. Des vingt et un articles du recueil, dont le plus ancien date de 1937 et les plus récents sont des inédits, quatre intéressent directement Genève et la région genevoise. L'un, qui a

paru dans ce *Bulletin* en 1980, traite de la *Promotion de Genève au rang de cité*, que l'auteur date, sans doute avec raison, du début du IV<sup>e</sup> siècle. Deux autres, qui datent de 1969 et 1972, concernent le fameux problème de la Sapaudia, que van Berchem situe avec des arguments convaincants au nord du Rhône. Le quatrième tente de reconstituer le réseau routier du territoire allobroge à l'époque du géographe Strabon. Mais le lecteur intéressé par l'histoire de Genève dans l'Antiquité tirera aussi profit des autres articles du recueil, notamment des trois premiers sur l'urbanisation dans l'empire romain, et du quinzième, qui expose l'échec de la politique romaine d'urbanisation dans nos régions. Dans l'Antiquité, comme tout au long de son histoire, la destinée de Genève a été étroitement liée à celle de l'Europe et son histoire ne peut être comprise que dans son contexte européen. Le lecteur attentif de *Les routes et l'histoire* s'en persuadera dès les premières pages.

Adalberto GIOVANNINI

### Moyen âge

Après ses recherches sur les incunables genevois, dont les résultats avaient paru en 1978, Antal Lökkös s'est attaqué à un **Catalogue descriptif général des incunables de la bibliothèque de Genève** (Genève, 1982, 295 p.). Il s'agit au total de quatre cent soixante-quatre volumes dont plusieurs sont des exemplaires uniques. Les impressions genevoises décrites en 1978 sont reprises ici pour autant qu'un exemplaire soit conservé à la bibliothèque de Genève. Une liste des propriétaires, entre autres, termine l'ouvrage et nous apprend que dix-sept au moins de ces volumes furent propriété de François Bonivard: ses prochains biographes auront là un moyen nouveau pour cerner le personnage. Parallèlement, Antal Lökkös a présenté plus brièvement dans les *Musées de Genève* (n° 225, mai 1982, p. 3-9) **Les incunables de la Bibliothèque de Genève (imprimeurs et propriétaires)** en insistant spécialement sur certains colophons curieux.

De la **Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1981 et 1982** qu'a publiée Charles Bonnet dans *Genava* (n.s., XXX, 1982, p. 5-27), nous retiendrons surtout ce qu'il écrit des fouilles qu'il poursuit dans et autour de la cathédrale de Saint-Pierre, les résultats des travaux menés dans les locaux soustraits aux Archives d'Etat à l'Hôtel de Ville, qui ont permis de retrouver la porte médiévale dite porte Baudet, les différents aménagements anciens situés sous la cour arrière de la maison Tavel et les importants fossés avec palissade de la basse antiquité découverts à Carouge.

Plus brièvement, mentionnons l'ouvrage du Père Bernard de Vréguille sur **Hugues de Salins, archevêque de Besançon, 1031-1066** (Besançon, 1981, 484 p.) dont on connaît les rapports, évoqués ici, avec Frédéric, évêque de Genève. Dans le volume III/3 de l'*Helvetia Sacra*, Kathrin Tremp-Utz a

publié une importante notice, malheureusement en allemand, sur le couvent des Cisterciens de **Bonmont** et ses abbés, dont on espère par ailleurs pouvoir bientôt revisiter dans de bonnes conditions la superbe église, actuellement en restauration (Berne, 1982, vol. I, p. 87-127). Dans le même volume, nous avons donné une brève notice sur le couvent des Cisterciennes de **Bellerive** et ses abbesses (vol. II, p. 579-583) et comme retombée de nos travaux pour l'*Helvetia Sacra*, nous avons publié les **Sceaux de couvents genevois**, soit les Franciscains de Rive et les Cisterciennes de Bellerive, dans les *Archives héraldiques suisses, Annuaire 1981* (paru en 1982, p. 7-9). Enfin nous avons essayé d'analyser les causes de désertions d'un village de la campagne genevoise au XIV<sup>e</sup> siècle (**Peste noire et villages désertés**, dans *Urbanisme et architecture en Savoie*, Thonon, 1982, p. 131-135).

Jean-Etienne GENEQUAND

## XVI<sup>e</sup> siècle

C'est aux sources mêmes de l'historiographie genevoise que nous renvoie l'article de Micheline Tripet: **De la commande à l'initiative personnelle: deux versions des «Chroniques de Genève» de François Bonivard** (*BHG*, t. XVII, 2<sup>e</sup> livraison, 1981, p. 115-129). Elle y compare les deux textes connus des Chroniques. Cette analyse permet d'ores et déjà de mettre en évidence de nombreuses et significatives différences entre le manuscrit dit «du Conseil», conservé à la Bibliothèque de Genève, et celui «de Turin». Le premier, commandé par le Magistrat, cherche avant tout à établir la légitimité du régime; le second résulte de la conviction profonde de Bonivard que l'histoire de Genève, telle qu'il l'a vécue et écrite, doit être connue du public. On se trouve donc en face de deux compositions originales dont la comparaison systématique est très fructueuse. C'est également à un ouvrage conservé à la Bibliothèque publique et universitaire que s'intéressent Alexandre Ganoczy et Stefan Scheld: **Herrschaft, Tugend, Vorsehung** (*Veröffentlichungen des Instituts für europäische Geschichte Mainz*, Band 105, Wiesbaden, 1982, 151 p.). Une analyse approfondie de l'aspect matériel du volume leur permet d'établir qu'il s'agit d'un livre ayant appartenu à Calvin, qui groupa sous une même reliure les *Tragédies* de Sénèque et le *Pharsale* de Lucain. Calvin ayant lu la plume à la main, Ganoczy et Scheld publient ses annotations, qui sont une source supplémentaire et peu connue pour l'étude de l'intérêt de Calvin envers le stoïcisme, et du rôle des *Tragédies* de Sénèque dans sa pensée. Ces annotations sont regroupées de manière thématique; la plupart d'entre elles sont consacrées au problème de la tyrannie, connotée de façon très négative, face aux notions de juste maître et de gouvernement légitime. Elles sont ensuite rapprochées de la vie de Calvin, notamment à travers ses lettres, et de son œuvre.

Passant à la seconde génération des Réformateurs, nous trouvons sous la plume d'Olivier Fatio, en vingt pages, un survol à la fois complet et précis de la vie et de la pensée de **Théodore de Bèze** (Martin Greschat Hrsg., *Gestalten der Kirchengeschichte*, Bd. 6, Reformationszeit II, p. 255-276, Stuttgart, Berlin, Köln, Mainz, 1981). Olivier Fatio s'attache à montrer le rôle spécifique de Bèze et ses contributions propres au développement et à l'établissement du calvinisme, dans le rôle difficile de successeur de Calvin. Suivant chronologiquement le cheminement de Bèze à travers ses œuvres, dont on trouve à chaque fois une brève analyse, l'auteur souligne l'importance de la traduction du Nouveau Testament, l'œuvre d'une vie, cent fois remise sur le métier de 1551 à 1598. Cette grande œuvre exégétique, à la base d'une tradition du texte, connaîtra en effet 150 rééditions jusqu'en 1963, et restera la plus importante source d'influence de Bèze. Son génie personnel réside dans l'exposition parfaitement claire, grâce aux concepts aristotéliens, de la pensée de son prédécesseur. C'est chez Bèze plutôt que chez Calvin qu'il faut chercher les bases de la dogmatique du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans son rôle de modérateur, il appliquera de façon stricte les Ordonnances, et c'est l'un de ses efforts principaux que de faire de Genève le modèle et l'exemple de l'Eglise visible. Ses soins vont aussi au développement de l'Académie, dont Bèze avait compris le rôle de pépinière du calvinisme. Il portera également le souci permanent de la défense de l'orthodoxie, et de la lutte contre les hérésies, tant anciennes que contemporaines. La question de la Cène, liée à celle des deux natures du Christ, sera pour lui une véritable obsession et, sa vie durant, il répétera inlassablement les mêmes arguments à ce sujet. Cette question sera d'ailleurs le principal obstacle à l'établissement d'une orthodoxie réformée en Europe. A travers la correspondance échangée en 1570 entre Bèze et André Dudith, ancien évêque de Pécz et député de la Hongrie au Concile de Trente, Alain Dufour cherche à comprendre le pourquoi de ces controverses acharnées et de l'intolérance si grande du XVI<sup>e</sup> siècle, le siècle des guerres de religion (**La définition de l'Eglise**, *Musée neuchâtelois*, n° 4, 1982, p. 207-214). Car Dudith, passé à la Réforme en 1566, se déclare en 1570 écœuré par les dissensions internes des Réformés, et par leur dureté envers les hérétiques. Dans de telles conditions, ne vaut-il pas mieux en rester à l'Eglise romaine qui a, malgré ses défauts, le mérite de la durée et du consensus? La réponse de Bèze, et celle de Wolf, théologien zurichois également interpellé par Dudith, mettent en évidence une notion centrale pour les hommes de cette époque: leur sens aigu de l'Eglise, société par excellence, qui ne peut être qu'Une et Universelle, puisqu'elle se définit par la vérité, exprimée dans une Confession de foi. Ceux qui ne peuvent l'accepter s'excluent eux-mêmes de la vraie Eglise, et on ne peut qu'encourager le magistrat à les châtier. Bernard Lescaze (**L'ivresse réprimée**, *Revue du Vieux Genève*, 1983, p. 2) nous rappelle néanmoins que ces préoccupations n'étaient pas celles de tout un chacun: nombreux étaient alors ceux qui se contentaient de noyer leurs soucis quotidiens dans le vin; comme il s'agissait alors de la seule boisson potable, il ne faut pas s'étonner de quelques excès, auxquels magistrats et pasteurs cherchent à remédier, non sans faire preuve

d'une certaine tolérance. N'empêche que dès la Réforme, l'ivrognerie est un délit, et que sa répression appartient au domaine social.

Béatrice NICOLIER

### XVIII<sup>e</sup> siècle

L'intérêt que les historiens portent aux luttes politiques dont Genève fut, en ce siècle, le théâtre ne se dément pas. Plusieurs nouvelles contributions s'y rapportent cette année encore. Notons que leurs auteurs s'attachent moins à décrire les événements qu'à mesurer l'écho qu'ils eurent, dans le temps ou dans l'espace.

Patrick F. O'Mara avait naguère présenté, dans ce *Bulletin* (tome X, 3<sup>e</sup> livraison (1954), p. 240-279), l'agitation politique que produisit, spécialement à Saint-Gervais, en 1718, la lecture de deux «lettres» anonymes manuscrites dont plusieurs copies circulaient sous le manteau. André Gür y revient et livre à notre curiosité **Les lettres «séditieuses» anonymes de 1718, étude et texte**, dans ce même *Bulletin* (tome XVII, 2<sup>e</sup> livraison (1981), p. 129-205). Modeste en apparence, son propos consistait à éditer le texte de ces «lettres» et à découvrir, s'il était possible, qui en était l'auteur. En réalité, André Gür a mené une enquête plus ardue qu'il n'y paraît. De plus, il aboutit à des conclusions qui, à la fois, restituent à cet épisode des luttes politiques genevoises son importance réelle et indiquent les prolongements insoupçonnés que ces écrits connurent dans la littérature politique genevoise du siècle.

La première difficulté consistait à déterminer quelle était la version originale du texte parmi les nombreuses copies lacunaires ou manifestement fautives de ces «lettres» que l'on rencontre dans les recueils manuscrits du temps. Si la chance a souri à notre historien (cf. p. 157), elle ne lui offrait toujours pas le nom de celui qui avait rédigé les «lettres».

A défaut de trouver une preuve formelle, André Gür réunit cependant assez d'indices pour nous convaincre que la paternité de ces «brûlots» revient à Antoine Léger, pasteur et professeur à l'Académie. A l'époque même où les «lettres» se répandaient dans le public, les soupçons s'étaient d'ailleurs déjà portés sur lui. L'éminent théologien, qui ne survécut que quelques mois à son «forfait» présumé, fut pressé jusque sur son lit de mort d'avouer son ouvrage. Cependant, on ne saura sans doute jamais exactement ce qu'il confessa aux étranges visiteurs de ses derniers moments.

Il reste que ces «lettres» contiennent une réfutation très forte des principes en vertu desquels les Conseils prétendaient exercer le pouvoir dans la République, hors de tout contrôle populaire. Savoir s'il était permis aux gouvernants d'établir de nouveaux impôts sans en référer au peuple est certes

le fil conducteur de ces écrits. Plus radicalement, l'auteur saisit l'occasion pour soutenir que la Bourgeoisie de Genève, souveraine, ne reconnaîtra aucune autorité aux décisions gouvernementales avant de leur avoir donné un consentement exprès.

En proclamant qu'ils jugeaient ces «lettres» séditieuses, en leur apportant la contradiction par la plume de leurs partisans, les Conseils rendirent indirectement hommage à leur adversaire. La postérité ne fut pas ingrate non plus puisque, dans l'œuvre de Rousseau, apparaissent des arguments ou des accents rencontrés déjà chez cet humble devancier.

Avec **Un plénipotentiaire royal chez les Républicains : le comte de Lautrec, médiateur à Genève en 1737-1738**, Jérôme Sautier retrace, dans la *Revue du Vieux Genève*, 1983, p. 8-11, la vie et les états de service de ce militaire de carrière, diplomate par occasion, dont il avait suivi pas à pas la délicate mission dans sa thèse (cf. *Bulletin*, tome XVI, 4<sup>e</sup> livraison (1979), p. 436). Lautrec fut le principal artisan de ce Règlement de la Médiation, adopté en Conseil général le 8 mai 1738, qui fixa divers points, contestés entre gouvernants et gouvernés, du droit public de l'ancienne Genève et rendit à la République, pour un quart de siècle, un semblant de paix civile. Soupçonné de partialité par les uns avant même d'avoir paru sur la scène, vitupéré par les autres pour avoir sacrifié leurs préjugés au bien de la paix, ce négociateur courageux ne ménagea pas sa peine pour faire le bonheur de tous les Genevois, malgré eux.

«Je bénis Dieu chaque matin de me réveiller à Genève et non à la Junkerngasse.» Ecrivain réputé, le Bernois qui écrit ces lignes en 1819 a alors plus de soixante-cinq ans. Qu'il ait fini ses jours dans notre ville, le 3 février 1832, témoigne de la sincérité de l'aveu qui sort de sa plume. Evoquant, dans la *Revue du Vieux Genève*, 1983, p. 12-21, **Le premier séjour à Genève de Charles-Victor de Bonstetten (1763-1766)**, André Gür suggère que l'attachement marqué par cet enfant d'un sénateur de Berne à notre ville date de sa jeunesse. A l'âge de dix-sept ans et demi, Charles-Victor découvre en effet Genève, à l'instigation de son père qui l'y envoie parfaire son éducation et prendre, en particulier, «l'habitude de s'exprimer en français». Confié aux bons soins d'un entourage au-dessus de tout soupçon, le jeune patricien se préparera utilement à cette carrière gouvernementale qu'embrassent, d'ordinaire vers la trentaine, les gens de sa condition. Las, ce séjour ne se révélera bénéfique qu'à retardement et sous la forme inattendue d'une œuvre littéraire rédigée, pour l'essentiel, dans notre langue. Dans l'immédiat, comme le prouvent les lettres qu'il adresse à son père, Bonstetten y conçoit surtout de l'enthousiasme pour Rousseau qu'il lit; de la sympathie pour la cause de la Bourgeoisie genevoise qui, se réclamant de ce même Rousseau, tente une fois de plus, au nom de la liberté, de placer l'action des autorités sous son contrôle; du dégoût, ce qui est plus grave, à l'endroit de sa patrie et du type de gouvernement sous lequel elle vit. La révolte du jeune homme contre son milieu passera-t-elle lorsque «l'âge et la réflexion [feront] mûrir ses pensées»? Un père désespoiré accueillera avec empressement cette assurance que lui donne Charles Bonnet. Sermonné, de son côté, par le philosophe de

Genthod, comment réagit le fils? Jugea-t-il que le donneur de leçons laissait aussi paraître bien de la passion dans ce qu'il lui écrivait, par exemple, à propos de Rousseau?

Les **Quelques documents inédits sur les collégiens et l'éducation de la jeunesse à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle**, présentés par André Gür dans les *Annales du Collège Calvin*, n.s., 41<sup>e</sup> année (1982), p. 22-27, prouvent que la jeunesse genevoise en général n'est pas restée indifférente aux troubles qui marquèrent la vie politique de la République dès 1763. Le bruit s'étant répandu qu'on songeait à supprimer quelques congés scolaires, les collégiens, à l'instar de leurs aînés, se rendent en nombre chez le recteur pour lui remettre des représentations. Il y avait là de quoi regretter la turbulence toute juvénile, évoquée aussi par André Gür, que manifestaient leurs devanciers du début du siècle!

«***Ubi libertas, ibi patria.***» Cette fière devise, qui figurait au frontispice de la traduction anglaise du *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le dix-huitième siècle*, de François d'Ivernois, parue à Dublin en 1784, est mise en exergue au tableau de **La rivoluzione ginevrina del 1782** que Franco Venturi brosse à l'intention des lecteurs de la *Rivista storica italiana* (94<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> fasc. (mai 1982), p. 395-434). Cet article montre, en particulier, qu'aux yeux des gazetiers de l'époque qui en rendent compte, ces événements ne sont pas seulement d'intérêt local mais s'inscrivent dans un débat politique d'une portée plus générale. La polémique qui oppose, par exemple, le rédacteur du *Politique hollandais*, Antoine-Marie Cerisier — proche des «patriotes» de ce pays et sensible, à ce titre, à l'échec des «Représentants» genevois — à son confrère du *Courrier du Bas-Rhin*, Jean Manzon, un journaliste d'origine piémontaise, illustre bien l'importance reconnue aux affaires genevoises.

Bien qu'elle ne renouvelle pas ce que nous savions de cette période, Francesca Sofia offre néanmoins au public de la *Rassegna storica del Risorgimento* (69<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> fasc. (juillet-septembre 1982), p. 259-281), sous le titre **Modelli di organizzazione politica nella Ginevra della rivoluzione francese**, un précis bien informé des événements qui se produisirent à Genève entre 1789 et 1798. Elle souligne, en outre, avec raison le caractère original de la révolution genevoise.

Les sociétés qui, à la fin du siècle, s'étaient régénérées aspiraient à façonner un type d'homme nouveau. Cette ambition excita chez les esprits fertiles le besoin de repenser l'instruction de la jeunesse. Rappelant la «rêverie pédagogique» à laquelle s'abandonnait l'ancien syndic Julien Dentand (cf. *Bulletin*, tome XVI, 2<sup>e</sup> livraison (1977), p. 187-195), Gabriel Mützenberg montre, dans **De Genève à Paris quand l'éducation républicaine se veut spartiate**, *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 32 (1982), p. 451-455, combien elle est proche du plan de Le Peletier de Saint-Fargeau dont la Convention française eut l'occasion de débattre.

Peut-on encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, désigner Genève comme la «cité de Calvin»? La République demeure-t-elle, au premier chef, une Eglise dont les fidèles se soumettent à une stricte discipline de vie? A ces questions, Linda

Kirk s'efforce de répondre dans un article de synthèse, bref mais intéressant, qui a pour titre: **Eighteenth century Geneva and a changing calvinism** (dans *Religion and national identity. Papers read at (...) the Ecclesiastical History Society*, éd. par Stuart Mews, Oxford, 1982, p. 367-380). Plutôt que de s'attacher à l'image de Genève que d'Alembert projette dans les pages de l'*Encyclopédie* ou aux impressions que publient quelques-uns de ses visiteurs, elle examine avec attention les sermons ou, plus simplement, les réflexions qu'inspire au corps pastoral la situation de la religion dans sa patrie. Elle décrit les efforts que déploie ce corps pour instruire et édifier la population, ceux aussi des autres corps constitués en vue de défendre la morale et la religion. Ces efforts sont-ils récompensés? La pratique religieuse, encore soutenue, n'obéit-elle qu'à un pur conformisme? Peut-on sonder les cœurs? Pour y répondre, Linda Kirk observe les manières de vivre, les attitudes face au mariage, face à la mort, les curiosités intellectuelles des Genevois. Sur ce dernier point, par exemple, elle constate qu'une évolution nette se dessine au cours du siècle: théologie et littérature sermonnaire cèdent la place, dans les bibliothèques des particuliers, aux ouvrages de science ou de politique.

Cette victoire que Rousseau remporte sur Calvin n'est-elle pas le signe que leur engagement politique préoccupe désormais davantage les Genevois que leur salut? Or, la politique divise ceux que jusqu'alors une foi commune rapprochait. Plus jamais Genève ne sera cette communauté singulière de croyants qu'elle était jadis.

Sans doute était-elle plus malheureuse que dénaturée la personne qui abandonna son enfant dans les rues de notre ville avec ce mot: «**Celui qui se cache bien vit heureux.**» Présentant, dans la *Revue du Vieux Genève*, 1983, p. 22-27, un sujet dont il avait précédemment entretenu les membres de notre société (cf. *Bulletin*, tome XVI, 4<sup>e</sup> livraison (1979), p. 464), **l'exposition d'enfant à Genève entre 1765 et 1785**, Daniel Aquillon observe que les parents qui se rendent coupables d'un tel geste sont souvent des gens besogneux, établis depuis peu de temps à Genève. Le désarroi qu'ils manifestent en se débarrassant ainsi du fruit de leurs amours illégitimes contraste avec l'attachement, plus marqué qu'autrefois, que les couples légitimes montrent pour leur progéniture.

A l'intention des lecteurs du n° 226 (juin 1982) des *Musées de Genève*, p. 17-21, Jean-Daniel Candaux dévoile, avec **Les «Fruits de l'arbre de la liberté françoise» ou la triple supercherie**, les noms de l'auteur et de l'imprimeur, ainsi que le lieu et la date de parution du tissu d'accusations et d'invectives publiées sous ce titre, qui dénonçaient les forfaits commis par la France révolutionnaire. Egarés par les faux aveux contenus dans cet opuscule, les meilleurs bibliographes suisses ne parvenaient pas à répondre à ces trois questions: qui? où? quand? Le doute n'est maintenant plus permis. On attribuera désormais, avec conviction, aux talents et aux services conjugués de l'avocat bisontin Jean Fenouillot, émigré à Neuchâtel, et de l'imprimeur de cette ville, Louis Fauche-Borel, la publication de cet écrit féroce et venimeux qui parut sans doute en 1798, peu de temps avant que les armées françaises ne pénètrent en Suisse.

Les *Musées de Genève*, sous la plume d'Alain Junod, nous réservent une petite déception en répondant par la négative à cette question : **Le panneau solaire, invention genevoise?** posée dans le n° 228 (septembre 1982), p. 2-6, de cette revue. Il ne manquait pourtant à l'«héliothermomètre» — ainsi baptisé par Horace-Bénédict de Saussure qui le conçut et le perfectionna dès 1767 — aucun des éléments constitutifs d'un panneau solaire moderne. L'inventeur de cet appareil — impropre même, comme il l'avouait, à «faire cuire sa soupe» — se souciait moins d'utiliser la chaleur ainsi captée que de se livrer à une expérience scientifique, laquelle «préfigure, écrit Alain Junod, les mesures de la constante solaire».

Il subsiste, aujourd'hui encore, nombre de constructions traditionnelles qui nous permettent de connaître l'architecture rurale d'autrefois, de suivre sa lente évolution, cela en dépit des disparitions d'immeubles dont l'homme ou le temps sont responsables et des transformations que des besoins nouveaux ont rendues nécessaires. En revanche, nous sommes mal renseignés sur ce qu'il en coûtait de **Construire à la campagne en 1723**: d'où provenaient les matériaux de construction ? comment étaient-ils acheminés sur place ? à quel prix revenaient les différentes étapes de la construction ? pour quelle part et sous quelle forme y entraient les salaires ? Par bonheur, les archives hospitalières nous ont conservé un compte détaillé des frais qu'occasionna à l'Hôpital général de Genève une opération immobilière entreprise et achevée cette année-là. Dominique Zumkeller nous fournit, dans le numéro de la *Revue du Vieux Genève* déjà cité ci-dessus, p. 5-7, les précieuses informations qu'il a recueillies au sujet de la grange édifiée à Céligny pour y entreposer le blé dîmé dans la région, grange sur l'emplacement de laquelle se trouve depuis le début de ce siècle le bâtiment de la mairie de cette commune genevoise.

Marc NEUENSCHWANDER

### XIX<sup>e</sup> siècle: I. 1798-1846

Le *Bulletin* de notre Société (tome XVII, 2<sup>e</sup> livraison (1981), p. 207-236) publie la très intéressante communication du 28 janvier 1982 présentée par Barbara Roth-Lochner et Leïla El-Wakil : **Le diplomate et les entrepreneurs, ou comment Pictet-de Rochemont fit construire sa maison de Lancy (1816-1824)**. Cette étude, partant d'un intérêt passionné pour l'histoire de l'architecture — il en va de même, dans la *Revue du Vieux Genève*, 1983 (p. 39-50), où le second de nos auteurs (**A propos de la Perle du Lac**) décrit avec art, dans un miroitemment fascinant, les charmes d'un site et d'une maison — retrace pas à pas les péripéties d'une construction difficile au cours de laquelle les parties prenantes, le propriétaire d'un côté, les entrepreneurs de

l'autre, en viennent peu à peu, d'hésitations en tergiversations, et de modifications de plans en changements de matériaux, sans parler des malfaçons, à un conflit ouvert dont devront s'occuper les tribunaux. L'image du grand serviteur du pays en sort quelque peu ternie. Mais il est clair aussi qu'elle apparaît dans ce contexte plus vraie peut-être, plus humaine, nous rappelant du même coup que les hommes illustres, même s'ils semblent irréprochables, ne sont pas forcément parfaits.

*Byron et la Suisse*, par John Clubbe — **Byron in the Alps: the Journal of J. C. Hobhouse, 17-29 September 1816** — et Ernest Giddey — **La renommée de Byron à Genève et dans le canton de Vaud, 1816-1924**, Genève (Droz) 1982, Faculté des lettres de Lausanne, XXIV, 182 p. — contribue à donner du séjour du poète sur les rives du Léman une image vivante. La première partie, en anglais, dans une introduction au Journal, précise le rôle d'ami et de très discret compagnon de voyage que joue Hobhouse. Cet ancien condisciple de Byron à Cambridge, en cette année douloureuse où l'écrivain déjà célèbre se sépare de sa femme, passe son temps à le consoler et à le défendre devant l'opinion ; puis, quand vient l'exil, il va jusqu'à le rejoindre à Genève, en août, et à l'accompagner, en septembre, dans l'Oberland bernois. C'est ce périple dont le Journal rend compte. Ce texte permet de dégonfler quelques légendes. Surtout, il prête au tourisme à ses débuts, comme aussi aux sentiments du poète qui porte en lui *Manfred*, la nature sauvage faisant écho au tragique de sa vie, une coloration nouvelle. Notons que Hobhouse a emporté le classique guide de J. G. Ebel dans sa troisième édition française, celle de 1816...

La deuxième partie illustre les rapports très minces qu'entretient Byron avec les Genevois. Au pasteur Peschier qui le sollicite pour ses pauvres, il envoie cinq lignes et trois cents francs. Il voit pourtant M<sup>me</sup> de Staël, Dumont, Sismondi, Marc-Auguste Pictet, Bonstetten. Mais son jugement est féroce : « La Suisse est un maudit pays d'égoïstes, de pourceaux et de brutes, placé dans la région la plus romantique du monde. Je n'ai jamais pu supporter ses habitants, et encore moins ses visiteurs anglais. » Giddey, pour relever les traces du poète, interroge les journaux, les écrivains : la *Bibliothèque universelle*, sous la plume de Pictet-de Rochemont, publie de 1816 à 1819 une bonne douzaine d'articles. De nombreuses traductions voient le jour, en prose et en vers, souvent médiocres. On célèbre le philhellène. On porte aux nues sa poésie. Et les lieux où il a passé se souviennent, non sans quelques arrière-pensées touristiques...

*Newsletter* (Swiss American Historical Society, vol. XVIII, n° 1, février 1982), fascicule entièrement consacré à **Albert Gallatin (1761-1849)**, offre à ses membres quatre études sur le grand homme d'Etat que Genève a donné à l'Amérique. La première, de William B. Lloyd, retrace la carrière du financier, du Secrétaire au Trésor, de l'ethnologue passionné, dès son arrivée dans le Maine, par la vie des Indiens. On ne s'étonne pas d'apprendre que cet adversaire de l'esclavage entretenait avec eux des rapports très amicaux. Sa politique s'appliquait à épouser les dettes tout en programmant le développement du pays. Tel de ses projets ne sera exécuté qu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Quant aux relations extérieures, dénonciateur impénitent de la corruption et de la violence, il les voyait pour la grande république essentiellement pacifiques. Il le montre comme négociateur du Traité de Gand (1814) ou dans son opposition courageuse à l'annexion du Texas (1846). La contribution de W. D. Carter III à cette étude met cet aspect de sa personnalité en lumière, de même que son fervent attachement à Genève où vivent encore, conformément à ses dernières volontés, ses descendants directs. Le troisième texte, du professeur Leo Schelbert, «A Genevan in the American Enlightenment...», insiste sur ce fait que Gallatin, en Amérique, demeure un Genevois. Aux yeux de cet auteur, le citoyen dont les Etats-Unis ont fait un diplomate, un homme d'Etat, doit ses vertus au mariage harmonieux du calvinisme et des Lumières. On ne le contredira pas. Quelque chose de la verdeur morale et de la force de caractère du réformateur habite en lui, et c'est bien là qu'il faut chercher la source de son autorité, et par conséquent de son influence. En dernière partie, Barbara Oberg décrit le projet d'édition des papiers Albert Gallatin par l'Université de New York.

Dans la *Revue du Vieux Genève*, 1983 (p. 33-38), Lucie Bolens, dans un langage précis et savoureux, par le biais de la vigne et du vin, ouvre à notre curiosité la vie de notre campagne: **De vigneron à viticulteur. Les transformations du vignoble genevois au XIX<sup>e</sup> siècle à travers Ch. L. Lullin.** Ce propriétaire agronome, auteur d'un traité intitulé *Du perfectionnement de la culture de la vigne* (1832), illustre l'intérêt très concret que portent aux problèmes agricoles les patriciens genevois de la Restauration. — Le même fascicule (p. 51-54) donne l'occasion à Marc Chenevière de présenter deux lettres inédites très intéressantes d'un de ses ancêtres (16 octobre 1846; 19 janvier 1857), sous le titre: **La Révolution radicale de 1846 vue à travers la correspondance de J.-J. Caton Chenevière.**

Jean-Charles Giroud, pour sa part (*Musées de Genève*, n° 227, juillet-août 1982: **Une mésaventure de la Bibliothèque de Genève sous l'administration napoléonienne**), évoque la demande que fait au printemps de 1804 le gouvernement français, en faveur de l'Ecole de médecine de Montpellier, de deux précieux manuscrits du moyen âge. La direction de l'institution, qui n'est pas d'Etat, sent bien, dans son embarras, qu'elle ne peut refuser. Aussi se résout-elle, sans rien solliciter en échange pour affirmer son autonomie, à faire porter chez le préfet les documents désirés.

Le n° 228 (sept. 1982) de la même publication livre au lecteur l'unique lettre de M<sup>me</sup> de Staël que nous possédions à son ancienne femme de chambre devenue son amie, M<sup>me</sup> Oginet. Précédé de quelques informations générales de Ph. M. Monnier sur les manuscrits de Genevois célèbres déposés à la Bibliothèque publique et universitaire, ce texte est introduit par Simone Balayé, une des meilleures spécialistes des études staëliennes.

Quant à Töpffer, on le retrouve par la parution aux Editions Slatkine, en fac-similé, suite à la série de 1981, de cinq albums des Voyages de son pensionnat: *Voyage autour du lac de Genève*, 1827; *Voyage pittoresque, hyperbolique et hyperboréen*, 1827; *Voyage à Milan*, 1833; *Voyage à Gênes*, 1834; *Voyage à Chamonix*, 1835. Dans chaque volume, sur deux feuillets

séparés, Jean-Daniel Candaux précise, avec l'exacte concision dont il a le secret, ce qu'il importe de savoir sur le voyage, le manuscrit, et ses éditions précédentes.

Modeste, mais toujours intéressant, le *Bulletin de la Société d'études töpffériennes*, n° 11 (sept. 1982), outre une généalogie de la famille soigneusement établie par Jacques Droin, comporte un très savoureux article paru sans signature dans le *Fédéral* du 29 juillet 1836: **Du Mont-Blanc dans ses rapports avec la propriété foncière**. L'humour de l'écrivain y montre à quel point les Genevois, gratifiés par la nature d'une campagne merveilleusement variée, font du front glacé de la plus haute montagne d'Europe leur idole. L'avantage de la voir de chez soi, dit-il, «suppose tous les autres, ou les supplée».

Gabriel MÜTZENBERG

## XIX<sup>e</sup> siècle: II. 1846-1914

Les relations complexes, fluctuantes et souvent inexplicites qui se nouent entre la Suisse proprement dite et la Nation genevoise telle que la concevait un James Fazy interfèrent tout au long de l'**Histoire de l'annexion de la Savoie à la France et ses dossiers secrets**, Editions Horvath, Roanne 1982. Paul Guichonnet raconte à ses compatriotes les années qui les virent devenir citoyens français, et leur révèle les intrigues, les pressions, les retournements qui présidèrent à la séparation de la Savoie... de la Maison de Savoie — et comment une moitié de leur province fut tout près de devenir, de gré ou de force, part du système cantonal helvétique. On envisageait en 1860 une intervention armée de la Suisse, jusqu'à Annecy, pour se donner de bonnes frontières au moment du départ des troupes piémontaises, face à la France impériale de Napoléon III. Ce récit, un monument qui se lit comme un roman, éclaire avec vigueur les divisions profondes, tant à Berne, qu'à Genève quant à l'attitude à adopter à l'endroit d'une France sûre d'elle-même, d'un Cavour qui se retire tout en encourageant le passage à la Suisse du Chablais et du Faucigny, et d'une population savoyarde elle-même fractionnée et hésitante. Genève souhaitait une meilleure frontière au sud, mais les mobiles de ce vœu variaient et les modalités d'intervention ne faisaient pas l'unanimité. Fazy louvoie entre les intérêts directs de Genève et ceux de la Suisse, à longue échéance, tels que les conçoivent d'autres radicaux à Berne. L'abbé Mermillod pousse à l'acquisition d'une forte majorité catholique englobant Genève, et sur le terrain il est l'allié objectif de Fazy, mais il s'oppose au clergé du Duché qui souhaite rejoindre la Fille aînée de l'Eglise. Le gouvernement genevois est bien en peine d'adopter une attitude nette, d'autant que l'Angleterre a pris en main la négociation diplomatique pour le compte de la Confédération.

Dès lors s'expliquent mieux des épisodes tels que le débarquement de John Perrier à Thonon, fin avril 1860. Tout se passe comme si, pour sortir de l'impasse, Fazy laisse s'organiser une expédition ridicule et vouée à l'échec pour contraindre la Suisse à prendre la situation sous son contrôle par l'envoi de troupes à Genève. On n'envoie pas soixante personnages émus de liqueur à l'assaut d'une province. Par là même on renforçait aussi la position des annexionnistes pro-français. Mais un consensus pouvait se recréer à Genève, presque total, sous la protection de troupes «d'occupation» la mettant à l'abri des dissensions internes, d'une majorisation catholique ou d'un éventuel coup de force français qu'affectaient de craindre les milieux protestants libéraux; intervention impossible au reste, car elle provoquerait la colère de Londres, mais appréhensions bruyamment exprimées qui permettaient de masquer les divergences avec la Suisse et de ne pas avouer trop ouvertement que si l'on souhaitait de «bonnes frontières», l'on ne voulait pas les Savoyards pour compatriotes, encerclant Genève, rejoint en cela par les protestants germanophones de Zurich, radicaux eux aussi pourtant. L'annexion de la Savoie à la France, un feuilleton, qui décida de la pérennité d'une Genève République-Ville, et qui vit s'affirmer le désengagement de la Suisse en politique étrangère. On peut faire de la politique-fiction: quelle aurait été l'attitude de Genève et de la Suisse, vers 1930, devant affronter un irrédentisme italien revendiquant la Haute-Savoie au nom du Re Imperatore, de la Maison de Savoie?

Quant à l'attitude réelle de la bourgeoisie moyenne de Genève, on peut opter pour une vision différente de celle de Paul Guichonnet, notamment à la lecture du «Journal» d'Amiel couvrant cette période. Le «diariste» exprime dans ses pages confidentielles ce qu'il n'aurait pu ni proclamer ni imprimer. Détaché, contemplant les événements, il est presque déjà tout entier l'homme-regard, n'agissant ni sur lui-même ni sur les choses et se défendant d'agir sur les autres. *Ecriture* (n° 18, Lausanne, 1982) apporte deux études complémentaires contribuant à la dissection et à l'étude du fonctionnement intellectuel et psychologique de celui qui ne pouvait appliquer sa volonté qu'à la seule rédaction de son miroir intime. Pas, ou peu de publications — on lira au sujet de cette abolie **Amiel et l'œuvre écondeuite** (p. 72-80), par Albert Py, où se dessinent les stratégies de l'évitement et les origines discernables de cet écrasement de la personnalité, vaincue au départ en tant qu'être s'affirmant. De Georges Poulet **Amiel et la pensée indéterminée** (*ibidem*, p. 56-72), on verra se dérouler les chemins d'une pensée disloquée qui ne se fonde sur aucune idée-force. Et pourtant Amiel apparaît comme un peintre aux touches vives, au regard rapide et ouvert, lorsqu'il nous est révélé passant des vacances sur les plages de la mer du Nord, par Philippe M. Monnier (*ibidem*, p. 13-54). Image et facettes d'un personnage vivant pleinement quelques journées, sorti de son cadre et libéré. Un talent qui aurait pu se mettre au service de guides touristiques érudits — au reste il en rédigea un pour cette Genève qu'il maudissait. Citoyen responsable toutefois, il crut devoir protéger la pudeur de sa ville en se démenant pour faire débaptiser la rue qu'il habitait. De ces «Belles Filles», qui le faisaient rougir, il exorcisa le souvenir

en nous apprenant à nous souvenir à tout jamais de l'austère juriste incarné par Etienne Dumont. Amiel mobilisa tous ses voisins, et le puritanisme, qu'il n'appréciait guère en Angleterre, triompha au Bourg-de-Four: **Amiel et les «Belles Filles»** par Philippe M. Monnier, *Musées de Genève*, n° 221, p. 3-8, janvier 1982.

Le paysage politique genevois de la Restauration avait été marqué par les interventions nombreuses et souvent efficaces de Marc-Antoine Fazy-Pasteur. **Carrière politique d'un libéral genevois du XIX<sup>e</sup>**, un important mémoire en histoire nationale de Marianne Molina-Desmeules, présenté en juillet 1982 à la Faculté des lettres, nous restitue, ressuscite un personnage influent, remuant, dont l'action est marquée tout à la fois par l'esprit de liberté du parlementarisme anglais, l'échelle de valeurs des philosophes des Lumières, mais contrecarré par la morale protestante. Homme de progrès, libéral avancé-modéré, la révolution de 1846 en fera un opposant, dénonçant le pouvoir aux mains d'un seul, son cousin, et en appelant au «Dieu de l'Escalade» pour sauver la Nation genevoise! Traversons alors le Rhône et rendons visite à trois illustrations de l'autre nation de Genève. Nous y rencontrons tout d'abord **Philippe Corsat (1809-1874), éditeur du «Carillon de Saint-Gervais» et ses amis vaudois**, portrait d'un chansonnier, poète, journaliste — Jean-Pierre Chuard, *Revue historique vaudoise*, 1981, p. 127-149 — coiffeur de son état, dont la revue humoristico-polémique allait défendre durant près de cinquante ans un populisme assez libertaire mais patriotique, puisant ses racines dans Proudhon et Cabet, soutenant le radicalisme en y maintenant vives ses racines populaires du Faubourg. C'est dans le «Carillon» que s'illustrera un bon caricaturiste du personnel politique **L'œuvre humoristique et satirique d'Henri Hébert (1849-1917)** (*Revue du Vieux Genève*, 1983, p. 68-76), un portrait dû à Léonard Morand qui, avec vivacité, nous restitue l'activité d'un dessinateur dont les charges réjouissaient la bourgeoisie moyenne en lui renvoyant l'image d'un petit monde bon enfant, mais au coup d'œil éveillé et à la gouaille toujours présente. Fils de la Fabrique et peut-être le dernier représentant du vieux Saint-Gervais, nous saluerons enfin **Philip Jamin (1848-1918), graveur, historien et mycologue**, un profil offert par Lucien Fulpius dans *Musées de Genève*, n° 227, juillet-août 1982. Historien populaire, Jamin soutient la justice sociale et rejoint le socialisme libéral du début du siècle. Amoureux de Genève, il l'est aussi de la chose militaire, en un temps où armée de milice, libertés populaires et collectives s'identifiaient en un même combat.

Terre d'exil, mais aussi terre de la libre entreprise; des réfugiés hongrois viennent s'établir après l'écrasement de l'insurrection magyare de 1848-1849. Ils ont été soldats, chefs politiques — certains le resteront comme Klapka — d'autres tel Miklós Puky se reconvertisront: **Un imprimeur hongrois à Genève au siècle dernier**, par Tibor Denes (*Revue du Vieux Genève*, 1983, p. 55-59). S'imposant par ses capacités, Puky (associé à Pfeffer) réussira une belle carrière et, solidarité politique à l'appui, devint l'imprimeur de la «Feuille d'Avis» de la République. Acclamé par tous ceux que nous venons d'évoquer, Garibaldi vint participer au Congrès de la Paix de septembre

1867: immense fête — presque toute la population est là, enthousiaste, on applaudit en lui le symbole des unités nationales libérées et peut-être aussi l'adversaire du pape. Mais lorsqu'il mourra, on en vint à se disputer son parrainage — radicaux et socialistes, organisant deux cérémonies distinctes: **En marge d'un centenaire: Garibaldi à Genève**, par Marc Vuilleumier, *Musées de Genève*, n° 230, novembre-décembre 1982, p. 9-12.

Par quelles voies les musées s'enrichissent-ils? Quels sont les légitimes propriétaires de monuments artistiques? Questions qui demeurent terrain de polémiques, hier et aujourd'hui. On lit donc avec plaisir le petit feuilleton consacré par Jean-Louis Mayer dans *Genava*, tome XXX, n.s. 1982, p. 83-86, aux **Aventures modernes d'un «général» antique**, qui n'est pas un général, et dont l'imposante statue règne au Musée d'art et d'histoire. Les péripéties de sa translation à Genève, fort légitime, font revivre le travail de détective que comporte la prospection en matière d'œuvres d'art.

Daniel RYSER

## XX<sup>e</sup> siècle

### *Note rectificative*

Le compte rendu paru dans *BHG*, t. XVII, p. 268, d'articles consacrés au problème des archives municipales de la Ville de Genève<sup>1</sup> appelle la rectification de deux erreurs de fait.

D'une part, et conformément à ce qu'indiquent les textes susmentionnés, les archives de la Ville sont régies par l'article 79 de la loi sur l'administration des communes (de 1931, revue en 1959), qui a la teneur suivante:

«La Ville de Genève reprend toutes les archives des communes des Eaux-Vives, Plainpalais et Petit-Saconnex et conserve toutes les pièces et documents nécessaires à l'expédition des affaires qui restent de sa compétence. Les fonds d'archives de la Ville de Genève et des communes des Eaux-Vives, Plainpalais et Petit-Saconnex qui n'ont plus d'intérêt pour la seule expédition courante des affaires sont versés aux Archives d'Etat, conservés et classés conformément aux mesures qu'édictera à leur sujet le Conseil d'Etat.»

La disposition légale à laquelle se réfère le compte rendu est erronée.

D'autre part, et contrairement à ce qu'écrit l'auteur de la recension, ce sont bel et bien des historiens, doublés parfois de juristes, qui ont, les premiers, sensibilisé l'administration et le public — tant par l'intermédiaire

---

<sup>1</sup> «Les introuvables archives de la Ville de Genève», *Revue du Vieux Genève*, 1981, p. 82-83, et Bernard LESCAZE, «Le droit, l'histoire et la raison», *ibidem*, 1982, p. 81-83.

de la Société auxiliaire des Archives d'Etat que par l'organe de la *Revue du Vieux Genève* — à l'état d'incurie des archives municipales de la Ville de Genève.

Bernard LESCAZE

Les historiens, mais surtout les chercheurs, intéressés à l'histoire des relations entre Genève et la Savoie et la Suisse et la France, liront avec profit le bilan bibliographique et archivistique que dresse Daniel Bourgeois: **La neutralité de la Savoie du Nord et la question des zones franches. Rappel historique, présentation des sources, indications de recherches**, *Etudes et Sources*, Berne, Archives fédérales, n° 8, 1982, p. 7-48. En plus d'un bref résumé de cette interminable affaire des zones de Haute-Savoie et du Pays de Gex, l'auteur présente les dossiers conservés aux Archives fédérales à Berne dont le volume s'accroît avec la contestation du statut des zones par la France après la Première Guerre mondiale. Les démêlés franco-suisses qui s'ensuivent peuvent être reconstitués phase par phase: négociations de 1920-1921, compromis d'arbitrage de 1924, procès à la Cour de La Haye qui aboutit au fameux arrêté du 7 juin 1932, obligeant la France à reculer la ligne des douanes de la frontière politique, rétablissant, à la suite d'arrangements de part et d'autre, des zones franches autour de Genève telles que nous les connaissons. Daniel Bourgeois relève, entre autres, l'intérêt des sources disponibles pour l'histoire économique et sociale de la région franco-genevoise ainsi que pour l'analyse du développement de certaines attitudes politiques tant au niveau genevois que suisse: «Dans la Genève des années vingt, en particulier, où les difficultés économiques, la montée du socialisme, la présence de la Société des Nations, l'helvétisation de la population et de l'économie provoquent une véritable crise d'identité, l'affaire des zones apparaît comme un des éléments structurant du nationalisme genevois en même temps qu'un révélateur d'une société en mutation» (p. 44).

L'affaire des zones après la Première Guerre mondiale a fait l'objet d'une communication du professeur Louis-Edouard Roulet, intitulée **Economie et diplomatie en rapport avec le conflit des zones franches autour de Genève 1925-1929**, présentée au colloque franco-suisse de Neuchâtel dont les Actes ont été publiés sous le titre *Aspects des rapports entre la France et la Suisse de 1843 à 1939*, Neuchâtel, La Baconnière, 1982, p. 173-183. Partant des 72 documents relatifs à la question des zones publiées dans le volume 9 de la collection des *Documents diplomatiques suisses*, Berne, Benteli, 1980, L.-E. Roulet expose l'enjeu économique de la question des zones durant cette phase des années vingt où le sort des zones demeure incertain; il relève que l'enjeu n'était pas seulement économique pour la Suisse, mais aussi pour la France, contrairement à l'opinion de la plupart des historiens suisses qui ne prêtent à la France que des mobiles politiques dans cette affaire.

Sur cette même question des zones, on trouvera encore une bonne trentaine de textes originaux, documentant la phase finale de ce long contentieux franco-suisse, dans le volume 10 (1930-1933) des *Documents diplomatiques suisses*, Berne, Benteli, 1982, 964 p. Dans ce volume, préparé par une équipe de chercheurs de l'Université de Genève sous la direction du

professeur Jean-Claude Favez, de nombreux textes concernent l'activité de la Société des Nations, notamment la conférence du désarmement qui se tint à Genève en 1932. On y découvre aussi les impressions que Mussolini auraient données à Gonzague de Reynold à propos du succès électoral de Léon Nicole en novembre 1933 et de la poussée socialiste en Suisse qu'appréhendait le Duce (p. 902). Dans le volume 6 (1914-1918) de cette même collection des *Documents diplomatiques suisses*, Berne, Benteli, 1981, 902 p., préparé par une équipe de l'Institut universitaire de hautes études internationales dirigée par le professeur Jacques Freymond, les textes publiés rendent compte, d'une part, des activités déployées par Genève et notamment par le CICR dans le rapatriement et l'aide aux prisonniers de guerre, et, d'autre part, du rôle national et international de personnalités genevoises telles que Gustave Ador, appelé au Conseil fédéral en 1917, ou William Rappard, envoyé aux Etats-Unis dans le cadre de la célèbre «mission des blés», qui obtiendra le ravitaillement de la Suisse en céréales américaines. Faut-il signaler que dans la richesse des documents publiés dans ces divers volumes, bien des aspects d'intérêt national concernent aussi Genève! Par l'index des lieux et des noms, on repère aisément dans chacun des volumes les passages concernant Genève ou les Genevois (diplomates, hauts fonctionnaires, experts, etc.) dont les activités ressortent des documents.

Une contribution intéressante en histoire religieuse nous est fournie par le mémoire de licence en théologie de Marc Gallopin, **Unité et réforme. Dix années d'histoire du protestantisme genevois 1941-1951**, Genève, Faculté de théologie protestante, juin 1982, 167 p., multicopié. Après avoir présenté les principales composantes du protestantisme genevois et de ses orientations spirituelles et théologiques ainsi que les structures paroissiales des diverses Eglises, l'auteur étudie la genèse d'un projet d'unité des Eglises protestantes genevoises lancé en 1941 et abandonné en 1951. Il situe les débats entre les diverses tendances au sein des Eglises et associations protestantes dans le cadre des discussions qui avaient été menées dans les années trente et par rapport aux initiatives prises par le Conseil œcuménique des Eglises. L'élaboration d'une mise en commun à Genève des valeurs et des actions des Eglises protestantes se heurtera à toute une série d'obstacles de nature théologique et structurelle. Sur une déclaration de foi commune, sur la mission de l'Eglise et sur les membres de l'Eglise, l'unité ne put se faire. Pourtant, comme l'écrit Gallopin, «l'appel à l'unité du protestantisme genevois était explicitement un projet de réforme ecclésiastique en vue de stimuler le témoignage de l'Eglise entière au sein d'une population en dérive spirituelle» (p. 120). De même, «la tentative d'unité et de réforme entre 1941 et 1951 ainsi que son échec procédaient de ces exigences acceptées comme un service pour le Christ» (p. 123). La conclusion qu'en tire l'auteur n'en est pas moins paradoxale, pour conséquente qu'elle soit: «L'échec de l'unité a signifié l'échec de la réforme alors même qu'une réforme devenait possible à l'intérieur de chaque Eglise à partir du constat d'échec de l'unité» (p. 128).

Soulignons-le, cette étude éclaire une phase insuffisamment décrite de la vie genevoise au XX<sup>e</sup> siècle. Ses acteurs, qu'ils soient pasteurs ou laïcs, sont

des personnes qui ont contribué à façonner le climat social à Genève tant sur le plan des idées que sur celui des actions au service des hommes dans une période dont on connaît par ailleurs les tourments et les passions dans le domaine politique, économique et social. Nous avons seulement regretté que n'apparaîsse pas plus concrètement le peuple des fidèles: une analyse des débats au sein des communautés paroissiales aurait pu fournir des indications sur l'enjeu de ce projet d'unité; de même des données sur le mouvement des fréquentations du culte entre le début de la période étudiée (début du siècle) et les années cinquante auraient pu en suggérer l'ampleur sur le plan social et structurel.

Signalons la reproduction de documents en annexes dont les célèbres «Thèses» de Karl Barth adoptées par le 1<sup>er</sup> synodē libre de Barmen de l'Eglise confessionnelle, les 3 et 4 janvier 1934.

Une plaquette a été publiée à l'occasion du **Jubilé 1932-1982 du Conservatoire populaire de musique**, Genève, 1982. Des textes de plusieurs personnalités et un «brin d'histoire» relatent les circonstances dans lesquelles a été créée l'Ecole sociale de musique sous l'impulsion de quelques pionniers de la classe ouvrière en 1932. Sont ainsi évoqués les principales phases de son développement, ses déménagements successifs ainsi que sa transformation en 1967 en Conservatoire populaire de musique, fondation de droit privé qui reçoit l'aide de l'Etat de Genève. Son directeur actuel, Roland Vuataz, expose les options que doit prendre une institution comme le Conservatoire populaire de musique s'il veut à la fois «conserver» la culture musicale classique et «populariser» les enseignements qu'on peut en tirer pour aider les hommes d'aujourd'hui à développer une expression musicale reflétant leur sensibilité et leurs aspirations.

A l'occasion du cinquantenaire des événements de 1932, Max Marc Thomas publie sous le titre **Le 9 novembre 1932 ou le «Putsch» raté de Léon Nicole** (Nyon, *Les Cahiers de la République*, 1982, 67 p.) une série d'articles qu'il avait écrits en son temps dans le journal *La Suisse* et des extraits du journal de Léon Nicole *Le Travail*. On replonge avec ce texte dans le style polémique qui marquait cette période agitée des années trente et son auteur estime, à la suite du rejet du projet socialiste d'ériger un monument en hommage aux victimes des fusillades de novembre 1932, que le seul monument qui eût pu être dressé à Plainpalais et qui fût digne de Genève, aurait été «celui qui aurait rappelé le courage et la discipline des jeunes soldats assaillis et frappés par les émeutiers».

Enfin, signalons le travail de Chantal Hayoz, **Bibliographie analytique des revues littéraires de Suisse romande 1900-1981** (Genève, diplôme de l'Ecole de bibliothécaires, 1982). L'auteur regroupe tous les titres de revues, célèbres ou modestes, et présente une analyse détaillée de leur forme et de leur contenu. Un répertoire alphabétique des revues et des index de leurs responsables ainsi que des revues elles-mêmes classées par cantons facilite la consultation de cet instrument de recherche qui fournit à lui seul un témoignage révélateur de la vie culturelle de Suisse romande et de Genève en particulier en ce XX<sup>e</sup> siècle.

*Autres publications:*

*Musées de Genève*, n° 229, octobre 1982. Numéro spécial à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, rédigé par Richard Hughes Rod, Fabienne Xavière Sturm et Anne Winter-Jensen.

*Les sapeurs-pompiers de la Ville de Genève se présentent*, Genève, Publi-Editions, 1982, 81 p.

Antoine FLEURY